

La lecture avant la lecture publique

Autor(en): **Pitteloud, Jean-François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **3 (1988)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

in dieser Richtung unternommen worden. Diese Anstrengungen könnten und müssten ausgebaut werden. Sie wären unter anderem ein Beitrag zum Kulturgüterschutz und könnten – wie so vieles – im Hinblick auf 1991 vorangetrieben werden.

Adressen der Autoren – Adresses des auteurs:

Anton Gössi
Staatsarchiv Luzern
Bahnhofstrasse 18
6003 Luzern

Gérald Arlettaz
Archives fédérales suisses
Archivstrasse 24
3003 Berne

Bernard Truffer
Staatsarchiv Wallis
9, rue des Vergers
1951 Sion

Georg Kreis
Universität Basel
Historisches Seminar
Hirschgässlein 21
4051 Basel

La lecture avant la lecture publique*

« – Et donc une bibliothèque n'est pas un instrument pour répandre la vérité, mais pour en retarder l'apparition? demandai-je pris de stupeur! »¹.

Jean-François Pitteloud

Au XIX^{ème} siècle, la bibliothèque populaire est conçue pour le conditionnement des classes populaires. Les progrès rapides de l'alphabétisation entraînent l'apparition d'un nombre élevé de nouveaux lecteurs que les bibliothèques populaires ont pour mission de guider au travers des dangers auxquels les expose un «savoir-lire» récemment acquis. Il convient d'éviter que ces «lecteurs-enfants» ne soient mis en présence de «mauvais livres». On attendra le début de ce siècle et l'action de personnalités telles que Morel en France ou les fondateurs de la Bibliothèque pour tous en Suisse et des bibliothèques modernes à Genève, pour que la facilité et la liberté d'accès au livre, ainsi que l'absence de censure et de volonté d'endoctrinement soient au centre du programme des bibliothèques publiques. En Suisse, la situation ne diffère guère de celle que connaissent d'autres pays du continent. Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, l'essentiel de la réflexion qui s'élabore à Genève sur la lecture en milieu populaire est le fait des idéologues conservateurs secondés par les sociétés philanthropiques. Par la suite, sous des formes plus ou moins rigides, les radicaux intégreront cette institution à leur action qui vise au développement de l'instruction populaire.

Die Volksbibliothek wird im 19. Jahrhundert als Stätte zur Bildung und Erziehung der unteren Volksschichten aufgefasst. Die schnell fortschreitende Alphabetisierung lässt die Anzahl der Leser ansteigen; die Bibliotheken machen sich zur Aufgabe, diese Leserschaft unversehrt an den Gefahren vorbeizulotsen, in die ihre neu erworbene Lesefähigkeit sie stürzen könnte: es gilt, die «unerfahrenen» Leseneulinge vor den «schlechten» Büchern zu schützen! Erst am Anfang unseres Jahrhunderts und dank dem Einsatz von Persönlichkeiten, wie sie Morel für Frankreich oder die Gründer der Schweizerischen Volksbibliotheken und der modernen Genfer Bibliotheken für die Schweiz darstellen, rücken andere Zielsetzungen in den Vordergrund: Der allgemeine und freie Zugang zu den Büchern sowie der Verzicht auf Zensur und Bevormundung werden zu zentralen Punkten im Programm der öffentlichen Bibliotheken. Die Situation in der Schweiz unterscheidet sich kaum von derjenigen in anderen Ländern des Kontinents. Bis in die Mitte des 19. Jahrhunderts sind es in Genf konservative Ideologen, sekundiert von den philanthropischen Gesellschaften, welche die Vorstellungen über die Lektüre der «einfachen» Bevölkerung prägen. Später wird die Genfer Radikale Partei diese Institution bei ihrem Projekt einer besseren Schulung und Bildung der Bevölkerung einsetzen.

* Nous reprenons, dans cet article, quelques-unes des prémisses de notre thèse de doctorat intitulée «Bons» livres et «mauvais» lecteurs : politiques de promotion de la lecture populaire à Genève, au XIX^{ème} siècle. Genève, 1988.

¹ ECO, Umberto. *Le nom de la rose*. Paris : Le Livre de poche, 1986, p. 361.

Nel corso del XIX° secolo, la biblioteca popolare è concepita per condizionare le classi popolari. I rapidi progressi dell'alfabetizzazione comportano la crescita del numero dei nuovi lettori che le biblioteche popolari devono guidare attraverso i pericoli cui il «saper leggere» di recente acquisizione li espone. Occorre evitare che questi «lettori bambini» incappino nelle «cattive letture». Bisognerà attendere gli inizi di questo secolo e l'azione di personalità quali Morel in Francia o dei fondatori della Biblioteca per tutti in Svizzera e delle biblioteche moderne a Ginevra, affinché l'accesso al libro sia reso più facile e che i programmi delle biblioteche non abbiano più quale obiettivo centrale la censura e la volontà di indottrinamento. In Svizzera, la situazione non è affatto diversa da quella che si constatava nel resto del continente. Fin verso la metà del XIX° secolo, la riflessione tramite la lettura proposta a Ginevra ai ceti popolari è appannaggio delle ideologie conservatrici sostenute dalle società filantropiche. In seguito, i radicali integreranno questa istituzione nella loro azione volta a promuovere l'istruzione popolare, seppure adottando modalità più o meno rigide.

Bibliothèque populaire et bibliothèque publique

Dans une excellente «Introduction à l'histoire de la lecture publique»², Noë Richter a tracé la frontière qui sépare, dans l'histoire des bibliothèques et de leurs lecteurs, l'ancienne bibliothèque *populaire* conçue pour le conditionnement des classes populaires et la bibliothèque *publique* ouverte «sur les valeurs de civilisation et instrument de libre réflexion»³.

En France, les normes de la lecture publique avaient été fixées, dès le début du siècle, par quelques pionniers attentifs aux expériences menées outre Atlantique et que les armées américaines exportèrent vers l'Europe à la fin de la première guerre mondiale. Eugène Morel, en particulier, est de ceux-là⁴. Il se heurtera aux bibliothécaires de tradition qui voyaient dans les nouvelles bibliothèques publiques, florissantes à partir de 1920, des concurrentes directes.

Au cours d'un voyage à Londres, il avait découvert la *Free public library* et s'était mis en tête de réformer le réseau français des bibliothèques populaires et de le pénétrer du modèle anglo-saxon: il avait pu, en effet, prendre la mesure du triste état des bibliothèques de son pays dont il fit la critique au vitriol dans deux ouvrages qu'il leur consacra⁵. Les conceptions qu'il défendait étaient révolutionnaires: selon lui, les bibliothèques publiques devaient être ouvertes pour servir les lecteurs, donc aux heures qui convenaient à ceux-ci et, si possible, du matin jusqu'au soir. Elles devaient desservir toute la population, y compris lorsqu'elles se trouvaient à l'écart des centres urbains. Pour ce faire, elles n'avaient qu'un seul moyen, celui de plaire, et il fallait qu'elles offrent, par conséquent, des loisirs sous forme de romans avant de donner ces livres de morale, de technique ou de sciences qui rapelaient trop l'école. Eugène Morel prônait enfin l'accès libre et l'ouverture de bibliothèques pour enfants. Il annonçait ainsi le terme d'une évolution séculaire.

Au cours du XIX° siècle, la lecture *populaire* connaît, en Suisse, le même sort qu'en France. Elle fut une

étape indispensable de la «lectorisation» plus que de l'alphabétisation d'un peuple qui cherchait encore ses lectures. Le concept de lecture publique impliquait une réorganisation des bibliothèques populaires comprenant l'abandon progressif de la politique de conditionnement des masses par les institutions de lecture. La Bibliothèque pour tous appartient à ce nouveau type de bibliothèques. Dès 1920, elle reprenait le système et les collections de la Bibliothèque du soldat qui durant les années de guerre avait diffusé auprès des corps de troupes plus de trente mille volumes. Fondée

«en vue de relever le niveau intellectuel, moral et professionnel de toutes les classes laborieuses dans l'intérêt du rapprochement social et de l'indépendance du pays»⁶,

elle ne s'était pas encore débarrassée de tous les anciens démons de la lecture surveillée. Cependant, la nouvelle institution entendait bien se démarquer des anciennes bibliothèques populaires par sa neutralité et par la reconnaissance, certes hésitante encore, que la lecture divertissante était une activité aussi louable que la lecture instructive et éducative:

«Pour soutenir avec succès la concurrence mondiale, le Suisse n'a guère que son intelligence; or, le but de la Bibliothèque pour tous est précisément d'instruire et de développer cette intelligence. Quant aux loisirs, on ne peut, à notre avis, rien faire de mieux que de fournir au peuple le moyen de les remplir de manière à la fois saine, utile et agréable par des lectures; et c'est là la tâche que s'est donnée la fondation. Celle-ci ne se propose rien moins que de créer pour tout notre peuple une école de perfectionnement facultatives»⁷.

La Bibliothèque moderne de Genève, fondée à la même époque, systématisera ces conceptions et entérinera définitivement l'ancienne bibliothèque populaire,

«... surtout ne disons plus bibliothèque populaire.

«La Bibliothèque publique moderne n'est pas une institution de classe, témoin son programme: distraire, instruire, renseigner qui lui donne pour clientèle toute la population, gens de tous âges, de toutes conditions, de toutes professions»⁸.

² *Bulletin des Bibliothèques de France*, 24, 1979, pp. 167-174.

³ *Id.*, p. 167.

⁴ SCARLATOS-BRELAZ, Huguette. *Un bibliothécaire: Eugène Morel, 1869-1934*, mémoire dactylographié de l'Ecole nationale supérieure des Bibliothèques, Villeurbanne, 1979, 70+XVIII p.

⁵ MOREL, Eugène. *Bibliothèques: essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux Mondes*. Paris, 1908, 2 vol. et *La Librairie publique*. Paris, 1910, 316 p.

⁶ La première des dix thèses soutenues par ses trois promoteurs, Hermann ESCHER, Marcel GODET et Félix BURCKHARDT, reproduite à la page 51 de Jacques CORDONIER, *La «Bibliothèque pour tous» et l'organisation de la lecture publique en Suisse*. Mémoire dactylographié de l'Ecole nationale supérieure des Bibliothèques, Lyon/Villeurbanne, 1980, 51 p. et dans le «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'allocation d'une subvention à la 'Bibliothèque pour tous'», dans *Feuille fédérale*, 72 (52), 13.12.1920, pp. 669-674, dont nous citons la page 669.

⁷ «Message», p. 673.

⁸ RIVIER, Hélène. *La Bibliothèque moderne de Genève, ses fonctions et son public*. Berne, 1937, p. 36 (Publications de l'Association des bibliothécaires suisses; 16). Les anciens préjugés survivront longtemps encore comme en témoigne Auguste BOUVIER

Plus significatif encore de la majorité qu'on reconnaissait maintenant au lecteur, la nouvelle modestie du bibliothécaire que le lecteur savait «à son entière disposition», mais qui n'intervenait qu'à sa demande exprès⁹.

Mais avant d'en arriver là, dans le lent processus d'alphabetisation des masses qui plonge ses racines dans la Réforme protestante, le XIX^e constitue l'aboutissement d'une évolution où l'instruction populaire ne recueillait guère que les suffrages d'une élite. En outre, loin d'être générale dans ces milieux, cette volonté d'ouvrir à tous les écluses du savoir ne fut vraiment consciente que chez quelques-uns des philosophes du XVIII^e siècle. Et encore, entre un Voltaire qui tint des propos franchement obscurantistes et un Rousseau hostile à la diffusion de la culture intellectuelle dans les classes inférieures, les initiatives en faveur de l'instruction populaire paraissent bien timides¹⁰. En effet, la réflexion pédagogique ne parvenait pas à concilier dans la pratique, les réponses qu'elle se devait de donner à deux questions fondamentales:

«Comment éviter que la corruption par le savoir ne se substitue à celle portée par l'ignorance? Comment faire pour que le livre soit source d'exemples imitables, et non de dépravations nouvelles?»¹¹

L'alphabetisation généralisée

Ses canaux...

Avant l'ère des moyens audio-visuels de communication, la lecture a seule troublé l'ordre local de la culture populaire. Le livre représentait alors une occasion unique de communication avec «l'étranger», hommes ou idées, qui n'appartenait pas à la tradition de son lieu d'origine. Certes, à la ville, les relations entre membres des diverses couches de la société étaient plus faciles qu'à la campagne. C'est d'ailleurs en milieu urbain que la «lectorisation» du peuple a débuté au XVIII^e siècle et qu'elle se généralisa au siècle suivant. Les populations rurales ont suivi avec un peu de retard la voie de l'acculturation qui avait conduit le peuple des villes à imiter la bourgeoisie, acquise à la lecture dès le XVII^e siècle.

Mais jusqu'au XIX^e siècle, les quelques imprimés qui pénétraient dans les chaumières ou le logis ouvrier avaient été recommandés par des ecclésiastiques ou achetés à un colporteur. Le livre de piété et l'almanach constituaient, à l'exclusion presque complète des autres genres, le fonds où s'alimentait la lecture populaire. Leur rôle dans l'acquisition du «savoir-lire» est loin d'être négligeable, il faut même penser que l'essentiel des compétences acquises en ce domaine par le petit peuple des lecteurs de l'Ancien Régime s'est forgé à la lecture de ce type d'ouvrages¹².

Au tournant du XVIII^e siècle, partout en Europe, une même fébrilité s'empare des élites; partout, elle les conduira à imaginer des systèmes cohérents d'instruction populaire par le livre, assortis des mêmes réseaux de diffusion de l'écrit. Jusque dans les années 1880, lorsque le prix de l'imprimé le mettra à la portée des bourses les plus modestes, la bibliothèque et le colporteur ont occupé une place centrale, voire exclusive dans la diffusion du livre dans les milieux populaires. Ensuite, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, loin de souffrir de la concurrence qu'aurait pu exercer la commercialisation de publications à bon marché, les bibliothèques qui s'étaient tant soit peu adaptées à la demande en ont reçu un nouvel élan.

En France, à partir des années trente du XIX^e siècle, les premières créations, contemporaines des troubles prérévolutionnaires, se répandent rapidement. Elles sont plusieurs milliers à la veille de la Commune, mais restent manifestement moins fréquentées que les bibliothèques anglaises et américaines. L'écart se creuse encore au début du XX^e siècle lorsque les bibliothèques municipales de Grande-Bretagne et les bibliothèques des grandes villes américaines, qui connaissent l'accès libre depuis le début des années 1890, obtiendront des taux d'emprunt supérieurs à deux volumes par habitant et par an alors qu'à Paris les mêmes indices atteignaient exceptionnellement un livre par habitant et que dans le reste de la France, comme en Allemagne, ils se situaient bien au-dessous de ce maximum¹³.

qui les rappelle à diverses reprises dans son «Cours sur l'histoire et l'organisation des bibliothèques» et dans son «Cours sur les bibliothèques populaires», ms., 1923-1945 [BPU, Mss fr 1835 et 1836/1-2].

⁹ RIVIER, Hélène. *La Bibliothèque moderne*, p. 39.

¹⁰ Voir LEON, Antoine. *Histoire de l'éducation populaire en France*. Paris, 1983, 208 p. : en particulier le chapitre V, p. 77 et ss.

¹¹ CHARTIER, Roger. «Lectures paysannes. La bibliothèque de l'enquête Grégoire» *Dix-huitième siècle, revue annuelle : Littératures populaires*, 18, 1986, p. 55.

¹² R. CHARTIER indique, en conclusion de ses «Lectures paysannes», p. 59, une piste prometteuse pour la compréhension des pratiques populaires de la lecture et pour celle de leurs transformations, à la fin du XVIII^e siècle:

«Mais, en fait, avec l'irruption d'une littérature éphémère, et pamphlétaire, qui n'a de valeur que dans son rapport à l'actualité politique, mobile, nerveuse, c'est toute une ancienne manière de lire, attachée aux répétitions des mêmes formules dans des livres toujours identiques à eux-mêmes (heures, almanachs, histoires bleues) qui apparaît déjà moribonde».

¹³ Voir RICHTER, Noë. *Les Bibliothèques populaires*. Paris, 1978, 227 p., *Bibliothèques et éducation permanente : de la lecture populaire à la lecture publique*. Le Mans, 1981, 135 p., *L'Éducation ouvrière et le livre : de la Révolution à la libération*. Le Mans, 1982, 112 p., et *La Lecture et ses institutions (1700-1918)*. [Bas-sac/Le Mans], 1987, 302 p., SCHENDA, Rudolf, *Volk ohne Buch: Studien zur Sozialgeschichte der populären Lesestoffe 1770-1910*. Munich, 1970, 607 p., et ALTICK Richard D[aniel]. *The English Common Reader : a social history of the mass reading public, 1800-1900*. Chicago/Londres, 1963, 430 p.

Considérée dans son évolution à long terme, cependant, la création de bibliothèques à l'usage des classes populaires est passée par des étapes similaires en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Avant 1800, ces institutions sont partout rares et les clubs de lecture compensent plus ou moins leur absence. Ils ne s'adressent qu'aux publics des classes supérieures et se sont établis sur le modèle de la société de lecture fondée en 1731 par Benjamin Franklin à Philadelphie, société qui s'inspirait elle-même d'expériences britanniques antérieures¹⁴. Ces premières associations de lecteurs sont ensuite relayées par les cabinets de lecture qui connaissent leur apogée au tournant du XVIII^e siècle et dans le premier tiers du XIX^e siècle. Ils se doublent, dans les pays anglo-saxons des *Mechanics' institutes*, sorte d'établissements de formation continue pour adultes qui pratiquent aussi le prêt de livres. Mais, malgré leur dénomination, ils restent à l'usage presque exclusif des classes moyennes.

La familiarité du peuple avec le livre s'acquiert, quant à elle, au début du XIX^e siècle dans d'autres institutions au nombre desquelles il faut compter les bibliothèques scolaires créées un peu partout sur le modèle anglo-saxon encore; elle s'acquiert surtout dans les bibliothèques philanthropiques et religieuses qui connaissent leur heure de gloire un peu avant 1860. Elle s'acquiert, enfin, dans ces bibliothèques municipales qui ne s'ouvrent au public populaire qu'au milieu du XIX^e siècle, même si quelques villes américaines fondent les leurs vers 1830 déjà¹⁵.

En revanche, les élites ont inconsciemment ouvert la voie d'une possible diversification des lectures à un public que n'arrêtaient pas les considérations critiques formulées par les zéloteurs de la lecture octroyée, puisqu'il ne les connaissait pas. La vogue de la Bibliothèque bleue ou de l'almanach, d'abord, celle de Walter Scott et de Daniel Defoë, au XVIII^e siècle déjà, le succès du roman-feuilleton, puis des fictions policières ou des romans à l'eau-de-rose, au milieu du siècle suivant, suffirent seuls à le prouver.

... et ses «dangers»

Face à ce choix librement effectué par les lecteurs de tous les milieux, les tentatives humanistes ou obscurantistes de diffuser dans le peuple une «bonne» littérature utilitaire et moralisante, d'assurer la soumission des citoyens à l'idéal démocratique ou de donner à l'ouvrier les moyens de son ascension sociale ont une autre signification. Elles n'interviennent plus comme les médiateurs essentiels entre l'illettrisme et la «lectorisation», mais comme les centres de diffusion d'un type particulier d'endoctrinement, considérés comme tels par le peuple qui les utilisait en général en les détournant des buts qu'on leur avait fixé.

La création des bibliothèques populaires au XIX^e siècle répond à ce souci: les progrès rapides de l'al-

phabétisation des masses au XVIII^e et au début du XIX^e siècle créaient chaque jour de nouveaux lecteurs, des lecteurs-enfants, encore novices, que le patriciat lettré se donnait pour mission de guider au travers des multiples embûches semées sur le chemin du *savoir-lire*. Les fantasmes divers qui s'exprimeront tout au long du XIX^e siècle sur les dangers des «mauvais» livres ne se sont jamais nourris que des dangers qui guettaient, croyait-on, ces lecteurs débutants. On imaginait qu'une seule digue pouvait s'opposer à l'influence capitale qu'on prêtait au livre – il était accusé d'avoir diffusé la pensée des Lumières et préparé la Révolution –, celle de l'encouragement des «bonnes» lectures. Par conséquent, le devoir qui s'imposait de prévenir les effets néfastes des «mauvais» livres conduira naturellement au développement général des bibliothèques populaires et des sociétés diverses qui les alimenteront.

Ainsi, dans l'institutionnalisation de la lecture, il ne faut voir qu'un moment d'une évolution séculaire, ce moment de la rencontre d'une élite politiquement intéressée à transmettre les valeurs qui la consacrent, à un peuple en passe d'acquérir les moyens de nourrir librement sa pensée et d'affirmer son propre poids politique, d'investir sans contrainte l'espace qu'il entend réserver à sa culture intellectuelle et celui qu'il veut consacrer à son divertissement. Que l'ère des bibliothèques populaires s'achève avec le XIX^e siècle n'étonnera plus; la décadence de ces institutions correspond à l'achèvement de la grande œuvre d'alphabetisation des masses et de diffusion générale du *savoir-lire*.

La lecture populaire à Genève

Comme partout en Europe, l'histoire de la lecture, et l'histoire de la lecture populaire en particulier, sont marquées en Suisse par les jalons des deux Réformes et des utopies fondatrices de l'instruction publique contemporaine. Il n'est guère utile, d'ailleurs, de faire le recensement exhaustif des tentatives suisses de guider le peuple sur la voie des «bonnes» lectures pour le conditionner; une statistique suffit à en démontrer l'importance.

¹⁴ SHERA, Jesse H[auk]. *Foundations of the public library: the origins of the public library movement in New England, 1629–1855*. Chicago, 1949, XV+308 p.

¹⁵ En France, les bibliothèques qualifiées de «municipales», créées pour recevoir les collections enlevées aux institutions religieuses par la Révolution, «sont restées étrangères à la lecture populaire jusqu'au début du XX^e siècle»; ce n'est qu'en 1860 que les communes eurent l'obligation de constituer une petite collection de livres, dans les nouvelles écoles primaires, pour bénéficier de la subvention que l'Etat réservait à leur construction. RICHTER, Noë, *Les Bibliothèques populaires*. p. 34).

La création des bibliothèques Suisses¹⁶

Date	Bibliothèques actives	Total des créations	Bibliothèques		Budgets part de l'Etat
			Populaires	Scientifiques	
Inconnue		515	385	130	
1000	2	2		2	
1500	8	6		6	
1600	26	18		18	
1700	55	29		29	
1800	92	37	11	26	
1830	218	126	48	78	
1868	1554	1336	1043	293	38,4%
1911	*5798	3729	2956	773	60,1%

* Dont quatre mille quatre cent quarante-trois bibliothèques populaires et mille trois cent cinquante-cinq scientifiques.

Comme partout ailleurs en Europe et en Amérique du Nord, l'extraordinaire développement des bibliothèques populaires suisses et leur transformation en institutions de lecture publique correspondent aussi à la lente mutation des mentalités qui conduisit les élites bourgeoises de la volonté d'encadrer strictement la lecture populaire et de l'utiliser à son profit, à la conviction que l'information et l'instruction de toutes les classes de la société ne pouvaient qu'être avantageuses pour tous. Que les moyens de cette formation, lorsqu'il s'agissait d'un public adulte, devaient être d'un accès facile et libre, mais surtout que l'encouragement à la lecture ne supportait ni censure ni endoctrinement. Telles ne furent pas les conceptions qui présidèrent à la naissance des bibliothèques populaires au début du XIX^e siècle, tels ne furent pas les principes qu'appliquèrent alors les zéloteurs de la «lecturisation» du peuple.

Les élites conservatrices et la lecture

A Genève, l'Etat démocratique n'a pas produit une réflexion autonome sur la lecture et les bibliothèques populaires, et pour cette raison que les politiciens sont tournés vers le concret et empruntent leurs arguments plus qu'ils ne les élaborent, ils se sont avant tout inspirés de la réflexion philanthropique sur la lecture populaire. Ou bien, s'ils se sont opposés à ses projets, ils ne les ont jamais perdus de vue, sans que les réalisations de l'Etat de Genève se confondent, toutefois, avec les institutions établies par l'initiative privée. Précisément, l'originalité des pouvoirs publics en matière d'encouragement à la lecture populaire tient tout entière dans les réalisations qui illustrent mieux que l'exposé des motifs, ce que fut, en ce domaine, la politique culturelle spécifique entreprise au temps des radicaux. Il faut pour l'aborder reconstituer d'abord l'histoire des bibliothèques populaires qu'elle permit de créer.

A l'inverse, les élites conservatrices ont réfléchi, tout au long du XIX^e siècle, à cette question de l'éducation populaire par la lecture, aux moyens efficaces de la dispenser, aux dangers qu'elle pouvait écartier et aux bénéfices qu'on pourrait en retirer. Un paradoxe veut

aussi que les premières institutions de lecture publique réservées aux classes populaires aient été créées par des organismes privés. Ces bibliothèques ont ceci de commun qu'elles furent toutes constituées avec l'appui plus ou moins direct de l'Eglise protestante de Genève, en ville d'abord, où elles reçurent la dénomination générique de bibliothèques «populaires», à la campagne ensuite, où elles prirent nom de bibliothèques paroissiales.

Les liens de dépendance qu'entretenaient ces institutions avec l'Eglise de Calvin sont toutefois moins évidents qu'il n'y paraît au premier abord. Souvent, et en particulier dans les bibliothèques populaires, ils ne sont tissés que par l'intermédiaire des sociétés philanthropiques. Mais dans les bibliothèques paroissiales, les premières réalisations ont bénéficié de l'appui financier et de l'encadrement théorique des multiples associations d'origine religieuse vouées exclusivement ou non à la diffusion du livre.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, en effet, l'essentiel de la réflexion qui s'élabore à Genève sur la lecture en milieu populaire reste l'apanage des idéologues conservateurs secondés par les sociétés philanthropiques qui continuent d'occuper, par la suite, une place prépondérante dans le débat public que cette question a soulevé. Parce qu'elle fut d'abord l'œuvre d'une élite sociale revenue au pouvoir après l'intermède révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle, l'œuvre d'une élite nationale désireuse de restaurer une Genève mythique, soucieuse de préserver l'avenir de la «tourmente» libérale et démocratique déclenchée par les Lumières, l'organisation de la lecture populaire qui prévalut au XIX^e siècle reste profondément marquée du sceau de l'influence bourgeoise et protestante.

La théorie et la pratique philanthropiques de la promotion de la lecture populaire au XIX^e siècle mériteraient qu'on les détaille un peu. C'est en effet à ces sources hautement idéologiques que se sont abreuvées les premières bibliothèques populaires. A l'une ou

¹⁶ Nous avons retenu les chiffres donnés par le rapport du Bureau fédéral de statistique du Département fédéral de l'intérieur, *Les Bibliothèques publiques de la Suisse en 1911*. Berne, 1915, 67+52 p., qui n'étudie l'évolution historique des créations que dans la mesure où les bibliothèques concernées existaient toujours. Selon ces indications, seules avaient survécu à cette date mille cinq cent cinquante-quatre des deux mille quatre-vingt-dix bibliothèques recensées en 1868 par Ernst HEITZ, dans *Les Bibliothèques publiques de la Suisse en 1868 : d'après les matériaux recueillis par la Société suisse de statistique*. Bâle, 1872, 78+80 p. Ainsi, plus de cinq cents bibliothèques disparaissaient durant cette période 1868-1911 alors que, dans le même laps de temps, il s'en créait quelque quatre mille. Voir aussi *Les Bibliothèques suisses - hier et aujourd'hui*. Berne : Office fédéral de la statistique Suisse, 1986, 31 p., et HAMMER, Marius. «Die Bibliotheksstatistik in der Schweiz», dans *Nouvelles de l'Association des bibliothécaires suisses*. 53, 1977, pp. 91-97. Selon la statistique de 1911, p. 23*, la première bibliothèque populaire de Suisse fut ouverte en 1701, à Prévèrenge, dans le canton de Vaud, qualifié par E. HEITZ «de terre promise des bibliothèques» (p. 41).

l'autre exceptions près, toutes furent fondées par des organismes privés auxquels l'Etat ne se substitua qu'à l'ère des radicaux. Il puisera dans les bibliothèques religieuses et philanthropiques les modèles ou les contretypes des institutions qu'il voulait créer et jusqu'au milieu du siècle, il ne s'immiscera pas – ou si peu – dans les débats que la lecture populaire suscitait.

En fait, comme représentant de l'Etat, seule la ville de Genève qui possédait une bibliothèque publique depuis le XVII^e siècle avait collaboré avec les philanthropes pour organiser la lecture populaire. L'on sait ce qu'il faut entendre par peuple, à Genève, au cap du XIX^e siècle¹⁷: la Bibliothèque publique ne recruta donc pas son lectorat dans le prolétariat ouvrier urbain ou dans le monde paysan, mais dans une classe d'artisans modestes ou aisés à laquelle le qualificatif de populaire ne sied qu'imparfaitement. En revanche, le service de prêt à domicile de la Bibliothèque publique se transformera bien en bibliothèque populaire dans ces années qui séparent la Révolution des Révolutions radicales. Du côté des lecteurs, les classes populaires commencent alors à fréquenter régulièrement la bibliothèque circulante de la Bibliothèque publique et du côté de l'administration qui entérine par la suite cette évolution, la ségrégation des publics, la censure des livres et l'adhésion à l'idéologie du conditionnement des lecteurs confirment cette transformation. Malgré ce lourd héritage, elle jouera, cependant, un rôle de pionnière de la lecture publique avant la fin du siècle.

Entre temps, elle avait commencé par résister à l'idéologie radicale, au milieu des années 1840, et s'était laissée séduire, ensuite, par l'élitisme intellectuel; enfin, elle avait subi de la part de ses lecteurs les mêmes détournements que les autres bibliothèques populaires. Ici, plus qu'ailleurs peut-être, ces médiateurs entre livres et lecteurs que furent les bibliothécaires avaient joué un rôle central, faisant soit alterner le conservatisme le plus réactionnaire, soit un radicalisme intransigeant, avec des options novatrices érigées en principes au début des années 1880.

Les bibliothèques au temps des radicaux

Si la prééminence des réalisations du mouvement philanthropique en matière d'institutions de lecture populaire ne fait aucun doute, les conceptions défendues par les radicaux sur les mêmes sujets demandent quelques éclaircissements et c'est faire l'étude d'une régression que d'aborder cette question. Avant 1914, les conseillers d'Etat chargés du Département de l'instruction publique ont déterminé l'essentiel des règles auxquelles devaient se soumettre les bibliothèques communales de leur ressort. Si l'humanisme d'Antoine-Louis Pons, son admiration pour les Lumières, l'avaient conduit à inventer les bibliothèques commu-

nales qui devaient donner aux nouveaux lecteurs les moyens d'une formation professionnelle et politique continue, si Albert-Louis Richard l'avait en général suivi dans cette voie, Antoine Carteret reviendra sérieusement en arrière sur le chemin de l'ouverture des bibliothèques communales à toutes les formes de littérature et de lecture, en imposant une censure déguisée, par la stricte sélection des collections que ces bibliothèques devaient renfermer. Malgré l'intransigeance qu'on lui connaît dans d'autres domaines politiques, il trouva pour s'opposer à lui des bibliothécaires de fortune suffisamment persuadés de la valeur de leur rôle pour ne pas lui céder d'un pouce sur ces questions.

Enfin, la tentation est grande de réunir les politiques de la lecture populaire de tous ces radicaux sous la seule étiquette du conditionnement démocratique. S'il y a bien chez Pons une volonté d'instruction, d'instruction politique par conséquent, elle se différencie profondément de la vision totalitaire de l'éducation populaire que promeut ensuite Carteret en référence à un archétype de lecteur idéal, un citoyen idéal pour la république qu'il défend:

«Il appartient à la République d'assurer la coïncidence du corps social dans toutes ses parties avec le projet qui la fonde et l'anime. D'où le singulier pouvoir que l'on s'attribue de forger, selon un plan réfléchi, méthodique et complet, les pensées de tout un peuple»¹⁸.

Où Pons et Richard laissaient la liberté aux bibliothécaires de choisir les livres de leurs bibliothèques, de satisfaire par ce choix les demandes de leurs lecteurs, Carteret imposera un moule unique aux contenus des bibliothèques communales genevoises. Par là, il rejoint les philanthropes conservateurs dans leur intransigeance et même s'il présente sa cause comme plus noble que la leur, il parvient à la même conclusion que ceux-ci: le peuple-enfant ne saurait tout lire, il faut donc censurer ses lectures – les «moraliser» – et ne lui fournir que des œuvres *innocentes* ou *conformes* – le «guider» –.

Les bibliothèques paroissiales et les bibliothèques philanthropiques ont donc joué un rôle de modèle, non par leurs collections, mais par l'idéologie qui présida à leur constitution et les fonctions qu'on leur assigna qui, du livre au conditionnement des lecteurs, ne varièrent pas. Au début, on s'était fondé sur des systèmes imposés d'en haut, qui voulaient prolonger dans la pratique la volonté de soumission du lecteur exprimée par les pouvoirs. La ségrégation des lectorats, la

¹⁷ Voir PERRENOUD, Alfred. *La Population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle: étude démographique*. Genève, 1979, 611 p. (MDG, t. 47), et GUICHONNET, Paul, et WAEBER, Paul. «Révolution et Restauration (1782–1846)», dans *Histoire de Genève*. Toulouse/Lausanne, 1986, pp. 255–298.

¹⁸ BACZKO, Bronislaw. *Une Education pour la démocratie: textes et projets de l'époque révolutionnaire*. Paris, 1982, p. 19.

censure des livres et l'éducation des lecteurs s'attachaient à imposer un ordre social avant de donner aux publics concernés un moyen de communication et d'instruction: c'était la fonction qu'on assignait aux bibliothèques populaires qui, dès les premières créations, rempliront cependant d'autres fonctions, réputées parasites aux yeux des théoriciens de la lecture populaire, mais qui se révéleront par la suite capitales pour les classes populaires. Par nécessité, ces bibliothèques s'engagèrent donc dans une gigantesque entreprise de familiarisation avec le livre et de «lecto-risation» des masses, alors que la lecture populaire, devenait le lieu privilégié d'une sociabilité informelle entre les classes et le médiateur recherché par les élites intellectuelles, sociales et politiques de l'acculturation du peuple.

Une seconde altération prolongera ce premier gau-chissement du programme d'éducation populaire par les institutions de lecture. Dès 1830, les lecteurs savent déjà s'affranchir des barrières qu'on leur impose et, plus l'on avance dans le siècle, plus ils sont habiles à détourner les bibliothèques populaires de leurs fonctions premières: elles étaient œuvres d'éducation, ils en ont fait des vecteurs d'instruction, pour les transformer, à terme, en instruments de loisirs. L'évidence qui s'impose alors c'est que les lecteurs seuls ont créé, par la pratique, les institutions de lecture publique que sont devenues, au siècle suivant, les bibliothèques populaires; ils l'ont fait en utilisant à leur guise les ressources qu'on mettait à leur disposition et en narguant régulièrement les préceptes qu'on leur assenait.

Adresse de l'auteur:

Jean-François Pitteloud
Rue du Clos 4
1207 Genève

Les manifestes de l'Unesco pour les bibliothèques

Ou le choc des idéologies

Jean-Charles Giroud

L'Unesco a parrainé deux Manifestes destinés aux bibliothèques publiques. Le premier, datant de 1949, est empreint d'une vision du monde libérale. Il demande aux bibliothèques de promouvoir et défendre les libertés fondamentales de l'homme et d'encourager celui-ci à assumer ses responsabilités sociales de citoyen. Le deuxième, de 1972, se place à un niveau beaucoup plus concret et rompt l'essentiel de ses racines libérales. L'influence des pays de l'Est européen semble expliquer cette évolution qui n'a jamais fait l'objet d'aucun éclaircissement sérieux. Le manque de réactions de la part des bibliothécaires est aussi à relever. L'article se termine en montrant que, dans les pays occidentaux, l'évolution récente des bibliothèques publiques ne va pas sans poser certains problèmes qui ne sont pas abordés par ces Manifestes.

Die Unesco hat zwei Manifeste erarbeitet, die sich mit den öffentlichen Bibliotheken befassen. Das erste ist im Jahr 1949 entstanden und ist geprägt von der Vision einer freiheitlichen Welt. Die Bibliotheken werden darin aufgerufen, sich für die Grundfreiheiten des Menschen einzusetzen und die Menschen zu ermutigen, ihre soziale Verantwortung als Bürger/innen wahrzunehmen. Das zweite Manifest, aus dem Jahr 1972, ist viel konkreter gehalten und unterscheidet sich wesentlich vom liberalen Geist des ersten. Diese Entwicklung scheint erklärbar durch den Einfluss der osteuropäischen Länder, ist jedoch nie Gegenstand seriöser Forschung gewesen. Bemerkenswert ist auch, dass Reaktionen von seiten der Bibliothekare ausgeblieben sind.

Zum Schluss weist der Autor auf Probleme der öffentlichen Bibliotheken des Westens hin, die in diesen beiden Manifesten nicht angesprochen werden.

L'Unesco ha pubblicato due Manifesti destinati alle biblioteche pubbliche. Il primo, risalente al 1949, è frutto di una visione liberale del mondo. Esso esorta i bibliotecari a promuovere e difendere le libertà fondamentali dell'uomo, e di incoraggiare quest'ultimo ad assumersi le responsabilità sociali che gli derivano in quanto cittadino. Il secondo, del 1972, si situa a un livello molto più concreto ed effettua una cesura per rapporto all'essenza delle sue origini liberali. L'influenza dei paesi dell'Europa dell'est sembra spiegare questa evoluzione, peraltro mai presa seriamente in considerazione per un tentativo di spiegazione. Va pure rilevata l'assenza di reazioni da parte dei bibliotecari. L'articolo termina constatando che nei paesi occidentali i problemi posti dalla recente evoluzione delle biblioteche pubbliche non sono affrontati dai Manifesti in questione.